



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT,
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

وزارة التجهيز والنقل
واللوجستيك

COMMUNIQUE

Classement du Maroc selon l'Indice de Performance Logistique (IPL) Publié par la Banque Mondiale en 2014

Suite à une lecture non avisée, certains médias nationaux ont récemment relayé une information erronée selon laquelle le Maroc aurait régressé de 12 places dans le classement selon l'Indice de la Performance Logistique publié par la Banque Mondiale en reculant de la 50ème position en 2012 à la 62ème position en 2014.

Le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique tient, à travers ce communiqué, à apporter les clarifications qui s'imposent en vue de lever toute ambiguïté à ce sujet.

Depuis 2007, la Banque Mondiale a publié quatre éditions (2007, 2010, 2012 et 2014) du classement de près de 166 pays selon l'IPL. Ce classement est établi sur la base de questionnaires renseignés par près de 1.000 opérateurs logistiques internationaux opérant dans plus d'une centaine de pays à travers le monde.

Le Maroc est apparu dans le classement IPL uniquement dans les éditions 2007 et 2012 respectivement aux 94ème et 50ème rangs.

A l'instar de l'édition 2010, celle de 2014 n'a pas attribué de classement propre à l'année en cours au Maroc au même titre qu'un certain nombre de pays ce qui est dû selon nos contacts à la Banque Mondiale "au nombre insuffisant de réponses renseignées pour certains pays par les opérateurs logistiques internationaux, ne permettant pas ainsi de valider des résultats fiables les concernant".

Le 62ème rang du Maroc figurant dans le rapport « Connecting to compete 2014 » publiée par la Banque Mondiale est en fait sa position dans un nouveau classement agrégé pour la période 2007-2014 publié pour la première fois.

En effet, et en vue d'atténuer les variations brutales que le score (et donc le classement) d'un pays peut subir d'une édition à l'autre, l'édition 2014 a inclus pour la première fois un nouveau classement agrégé des pays portant sur la période 2007-2014. Il intègre ainsi pour chaque pays les scores des quatre dernières éditions pour offrir une image globale qui tient compte de l'historique et des acquis cumulés.

De ce fait, il est erroné d'évoquer une quelconque régression du Maroc selon l'IPL en comparant la 62ème position 2014 selon le nouveau classement agrégé et la 50ème position obtenue en 2012 selon le classement propre à l'année.

Par contre, le Maroc se place honorablement et pour la première fois selon ce nouveau classement agrégé à la 2ème position sur le continent africain et en première position en Afrique du Nord et au Maghreb et dans le monde arabe hors pays du Golfe.

Le rapport de la Banque Mondiale conclut sa partie « summary and key findings – page 3 » en affirmant que "des réformes globales et des engagements à long terme aussi bien des décideurs politiques que des parties prenantes du secteur privé seront essentiels" pour la réussite de toute action d'amélioration de la compétitivité logistique.

Ceci conforte les orientations de la stratégie nationale logistique basée sur une approche globale couvrant le développement des infrastructures logistiques, l'optimisation des principales supply chains du Maroc, la mise à niveau des acteurs et le développement des compétences tout en s'inscrivant dans une logique de partenariat engagé entre l'Etat et le secteur privé à travers le contrat programme et ses différents contrats d'application sectoriels et régionaux.

